

l'UQAM

La double structure réhabilitée, l'action passe à d'autres niveaux

Ce qui fait l'originalité de l'UQAM ne semble pas prêt de disparaître: deux ans et demi après la création du Comité des Sages chargé d'étudier l'organisation de l'enseignement et de la recherche à l'UQAM, à peu près tout le monde s'est réconcilié avec la «double structure».

«Comme telle, elle doit continuer à exister.»

C'est la première des quatre-vingt-quatre recommandations du rapport «Pour une démocratie universitaire», réalisé par six groupes de travail sous la coordination des membres du GEOER (1) en collaboration avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Rapport qui constitue la synthèse d'un travail de clarification et d'opérationnalisation du document des Sages et les résultats de la consultation menée cet automne auprès de la collectivité universitaire.

«Pour une démocratie universitaire» vient de faire l'objet d'audiences spéciales à la commission des études les 21 et 28 avril. La CE se prononcera sur l'ensemble des recommandations d'ici à la fin du mois de mai.

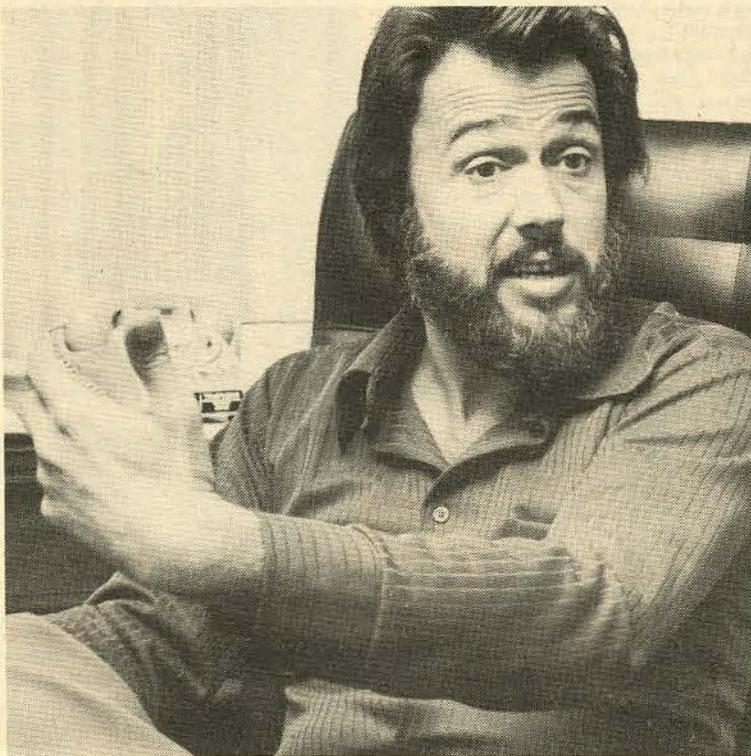
Déjà, que peut-on dégager de ces audiences? Et qu'en retiendra vraisemblablement la CE et plus tard le Conseil d'administration? Nous l'avons demandé à M. Marc Bélanger, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, initiateur du comité des Sages et collaborateur au rapport «Pour une démocratie universitaire».

«D'aucuns seront tentés de dire que l'exercice aura été inutile. Je ne le pense pas. Personne ne peut nier qu'il y a eu énormément de plaintes vis-à-vis la double structure... du rôle qu'a joué tel ou tel organisme dans l'Université, etc. Finalement, c'est le genre d'auto-analyse ou d'auto-critique qui nous permet de mieux saisir les potentiels et de faire le point sur les reproches qu'on pouvait attribuer à la double structure.

«D'autre part, si cela permet aux gens de mieux se servir des mécanismes déjà existants et d'apporter les correctifs qui ne sont pas que d'ordre structurels — par exemple de l'ordre des mentalités — alors, l'exercice aura été fort utile.»

«Fort utile, aussi, dans la mesure où la commission des études et le Conseil d'administration vont dire OUI à telle ou telle partie du rapport. Par hypothèse, ne retiendraient-ils que l'idée de la CONCERTATION, que ce serait bien, puisqu'une telle option n'a pas été clairement arrêtée et consentie aux différents niveaux de la structure depuis très longtemps.»

La concertation, estime M. Bélanger, c'était peut-être ce qui manquait le plus dans la maison: «Les gens commencent à s'en rendre compte; on l'a vu lors des audiences et dans les mémoires présentés à la CE: ils préfèrent cela à une lourdeur administrati-



M. Marc Bélanger: reconnaître comme valable la stratégie de la concertation.

ve.» En effet, les modifications à la structure interne (création de comités de secteurs, fusion ou ajouts aux décanats, réaménagements aux vice-rectorats, etc.) telles que proposées dans le rapport du comité de coordination, n'ont pas été perçues comme «pertinentes» par la majorité des intervenants.

«Sans doute, croit M. Bélanger,

que la commission des études va retenir l'idée du comité de secteur, mais en tant qu'instance consultative et non pas décisionnelle ou législative, comme le voulait le rapport.

«... mais l'essentiel, pour moi, c'est qu'il y ait un lieu intermédiaire d'échanges; que les modules et les départements trouvent le

[suite à la page 2]

Inscriptions d'été: 4 283

Les inscriptions d'été telles que calculées par le bureau du registraire, avant la période de modification des cours et des inscriptions tardives, se présentent ainsi pour chacune des familles:

	T.C.	T.P.	Total
Sciences administratives et éco.	20	860	880
Sciences humaines	21	543	564
Sciences	39	121	160
Formation des maîtres	150	1 318	1 468
Arts	1	43	44
Lettres	14	276	290
Autres programmes	1	82	83
TOTAL DU 1er CYCLE	246	3 243	3 489
Deuxième cycle	2	293	295
Ententes interuniversitaires		46	46
Enseignement professionnel	19	434	453
GRAND TOTAL	267	4 016	4 283

Premier prix international

Un étudiant de l'UQAM, M. Robert Bigras, module de design graphique, a remporté le premier prix du Concours international d'affiches sur le droit à l'éducation. Ces affiches illustrent le thème du 7e Festival international du Film des Droits de l'Homme qu'organise l'Institut international des Droits de l'Homme à Strasbourg au mois de novembre prochain. Le prix remporté par M.

Bigras est d'une valeur de 5 000 francs français, donnés par l'UNESCO.

Le jury avait reçu 395 maquettes provenant de 32 pays, dont 37 maquettes de l'ensemble du Canada. Il a rendu son verdict le 17 avril dernier.

Le deuxième prix est allé à un Cubain, Juan Pablo Villar, et le troisième à un Bulgare, Gricha Gospodinov.

La situation financière de l'UQAM

Récemment, la direction de l'UQAM demandait à l'UQ d'abolir la péréquation entre les constituantes du réseau. Cette décision découlait d'une étude réalisée par les membres du comité des ressources de l'Université. Des extraits de cet important document intitulé «La situation financière de l'UQAM, essai de prospective», sont présentés à l'intérieur (pages 3 à 6).

L'avenir de la gestion académique

A la suite de la laconique recommandation du rapport des sages: «Que le décanat de la gestion académique disparaisse», le Conseil d'administration du 14 juillet dernier donnait le mandat à la direction intérimaire de préparer un rapport sur l'avenir de la gestion académique. Les trois membres de la direction intérimaire: MM Denis Bertrand [doyen intérimaire], Pierre Leahey [doyen adjoint intérimaire] et

Claude Corbo [cadre-conseil] ont donc publié, en janvier dernier, le document «Gouverne des ressources», largement diffusé dans les familles, départements, modules et instances administratives. Doyen intérimaire depuis près de cinq mois, M. Claude Corbo fait le point, en page 2, sur l'accueil réservé au document et sur l'avenir immédiat du décanat de la gestion académique.

La sexologie au Québec: pratique et recherche

Le module de sexologie de l'UQAM organise pour les 26 - 27 - 28 mai prochains un symposium sur «La sexologie au Québec — Bilan et perspectives». Symposium parrainé par la famille des sciences humaines et l'Association des sexologues du Québec.

Le principal organisateur de la rencontre, M. Joseph Levy, directeur du module de sexologie, estime que le symposium devrait intéresser autant les professeurs et les étudiants que les agents sociaux. C'est d'ailleurs l'un des buts du congrès que de réunir, autour de grands thèmes, des universitaires et des praticiens (domaine scolaire, de la santé, de l'animation). «Ensemble, nous pourrions mettre nos connaissances à jour, échanger des expériences, dégager des éléments de prévision, promouvoir une connaissance de la sexologie québécoise».

La conférence d'ouverture sera donnée par M. Jacques Lazure du département de sociologie de l'UQAM et portera sur «L'évolution de la sexualité au Québec». On présentera, ensuite, les premiers résultats d'un sondage sur la sexualité et la sexologie au Québec, effectué par téléphone en février-mars auprès de 1 200 personnes par une équipe de chercheurs, MM. Joseph Levy de l'UQAM, André Dupras du CQEE et Réjean Tremblay, appuyés par des étudiants du module. Trente questions regroupées autour des normes sexuelles, de la problématique liée à l'avortement et la contraception, des problèmes d'éducation scolaire, des paramètres socio-culturels, ont été posées. Il s'agira, au symposium, d'en dégager les grandes lignes.

La journée du 27 mai sera entièrement consacrée aux conférenciers et s'adressera à l'ensemble des participants (auditorium

du pavillon Lafontaine). Dimanche, 28 mai, on invite les gens à travailler en atelier sur des sujets touchant à l'éducation sexuelle, la planification des naissances, l'information sexuelle, la sexologie et les affaires sociales et la thérapie sexuelle (pavillon Read). Une plénière, en fin de journée, couronnera les travaux, lesquels seront publiés ultérieurement dans les Actes du symposium.

C'est le deuxième symposium qu'organise le module sexologie et le premier auquel participe l'Association des sexologues du Québec, l'organisation venant à peine de voir le jour. On en a confié la présidence à une diplômée de l'UQAM, Mme Carmen Morin-Ribardière.

Les étudiants et les professeurs de sexologie de l'UQAM ont grandement contribué à l'élaboration du programme et à la bonne marche matérielle du symposium. Par ailleurs, une bonne part du travail a été réalisé en collaboration avec le coordonnateur de la famille des sciences humaines, M. Pierre Bélanger.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Module de sexologie, Université du Québec à Montréal, case postale 8888, Succursale «A», Montréal H3C 3P8. H.S.

Caisse Pop

Le 12e rapport annuel de la Caisse populaire de l'UQAM révèle un actif de \$1,2 million en date du mois de mars, ce qui représente une augmentation d'environ 33% par rapport à l'an dernier. La Caisse a inauguré en janvier le prêt hypothécaire avec une limite de \$32 500. Enfin, les démarches d'implantation de la Caisse au nouveau campus vont bon train.

Conseil d'administration

A la réunion du 24 avril, le Conseil d'administration de l'UQAM a:

- autorisé l'implantation de la «Garderie de l'UQAM» aux Arts-4;
- adopté le budget d'investissement provisoire pour l'exercice 77-78;
- autorisé le secrétaire général à prendre les dispositions nécessaires pour rendre applicable à l'UQAM la «Loi de la preuve photographique des documents»;
- créé un comité ad hoc sur le calendrier de conservation des documents d'archives;
- approuvé des modifications aux régimes d'assurance-accident maladie et assurance-salaire;
- adopté des modifications au

calendrier universitaire pour l'année 78-79;

- nommé M. Denis Bertrand au poste de doyen des études avancées et de la recherche;
- accordé des promotions à 46 professeurs;
- créé le département d'histoire de l'art;
- ouvert le programme de doctorat en science politique; de maîtrise en études des arts; de maîtrise en administration des affaires; de bacc. en biochimie ainsi que de bacc. en gestion et intervention touristiques;
- adopté une politique de répartition des postes de remplacement pour l'année 78-79;

Comité exécutif

A la réunion du 25 avril, le Comité exécutif a:

- accordé deux congés sans traitement à des professeurs;
- autorisé des ordres de changement pour le nouveau campus;
- autorisé la signature d'une commandite de la Commission canadienne du lait au CRESALA

Commission des études

A la réunion du 11 avril 1978, la Commission des études a:

- reçu le projet de mémoire de l'UQAM à la Commission d'étude sur les universités;
- prolongé la tutelle de la section de théâtre jusqu'au 1er décembre 78;
- recommandé la diplomation de 93 étudiants au 1er cycle et de 17 au 2e cycle;
- adopté le projet de certificat de 1er cycle en technologie éducative et en a recommandé l'adoption au Conseil des études;
- adopté la modification de programme de maîtrise en philosophie;
- adopté le classement des certificats par secteurs administratifs;
- adopté des principes de gérance des certificats;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination d'un doyen des études avancées et de la recherche;
- proposé les noms de six (6) personnes comme candidats aux trois sièges de responsables d'enseignement ou de recherche au Conseil des études;
- reçu le projet préliminaire du comité ad hoc des usagers de l'informatique;
- amendé les procédures d'acheminement des cas de plagiat et de fraude.

A l'ajournement du 11 avril, la Commission des études a:

- recommandé au Conseil d'administration l'adoption d'une politique de répartition des postes de

pour effectuer une recherche sur la mise au point d'une technique de fabrication de yogourt congelé;

- approuvé la signature d'une commandite du ministère des Affaires culturelles au laboratoire d'archéologie pour faire effectuer des recherches archéologiques dans le détroit de McLellan.

remplacement pour l'année 78-79.

Lors de la 14e assemblée spéciale du 21 avril 78, la commission des études a tenu des auditions spéciales sur les deux rapports «Pour une démocratie universitaire» et «La gouvernance des ressources». Ont été entendus:

- M. Laurent Jannard, directeur des services aux étudiants
- M. Pierre Gladu, directeur du service de l'éducation permanente
- M. Louis Rousseau, directeur du département des sciences religieuses
- M. Gérard Lucas, professeur au département des sciences de l'éducation
- Mme Andrée Beaulieu-Green, directrice du module d'arts plastiques.

Lors de la 15e assemblée tenue le 28 avril, les personnes suivantes ont été entendues:

- M. Guy Goulet, directeur du service du personnel
- M. Réjean Fortin, directeur du département des sciences biologiques
- Mme Anita Caron, directrice du module d'enseignement à l'enfance inadaptée
- M. Georges LeBel, directeur du département des sciences juridiques

A cette même assemblée, deux documents ont été déposés:

- La position du secteur des sciences humaines
- La position du comité de coordination de la famille des lettres.

La double structure... [suite de la page 1]

moyen de se rapprocher et de s'entendre. Si cela appelle une structure légère de consultation, eh bien, d'accord! Et plus tard, on ira plus loin.»

Le choix d'un comité de secteur simplement consultatif fera tomber automatiquement la plupart des autres modifications à la structure interne proposées dans le rapport. «Les réaménagements au niveau du rectorat, des vice-rectorats... les répartitions des tâches, etc. s'inspireraient du principe de décentralisation», rappelle le vice-recteur.

Un autre bloc de recommandations contenues dans le document «Pour une démocratie universitaire» touche les relations de l'UQAM avec l'UQ, d'une part, et avec un réseau universitaire québécois, d'autre part. «Là, affirme M. Bélanger, il y a consensus et ce

ne sera pas le statu quo!

«Je pense que cela est plus important, en définitive, que toutes les modifications structurelles internes qu'on pourrait envisager, parce que là sont les contraintes dont le poids relatif est grandissant. Et parce qu'il faudra défendre notre position sur la place publique et devant la Commission d'étude sur les universités dans un avenir tout proche.»

Hélène Sabourin

(1) CEOER: Comité d'étude de l'organisation de l'enseignement et de la recherche qui a préparé le document «Limites et possibilités de l'université de masse.»

L'avenir de la gestion académique

«Le temps n'est pas aux changements de structures»

l'Uqam: La gestion académique ayant été si souvent contestée durant les dernières années, on s'étonne qu'un tel rapport ait soulevé si peu de commentaires...

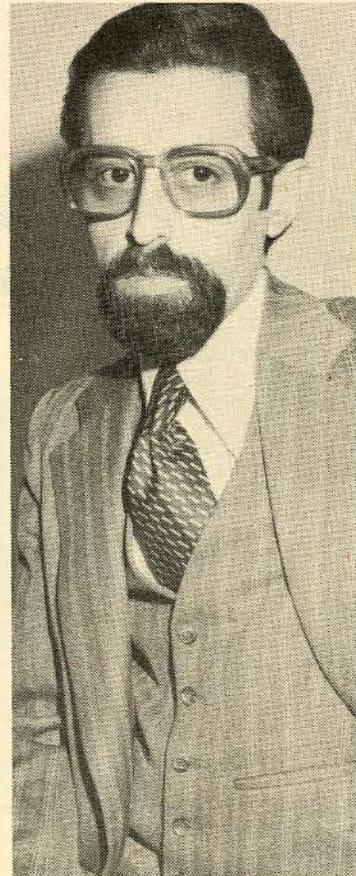
M. Corbo: Je crois qu'il y a chez les gens une certaine lassitude des processus administratifs et des changements de structures. Faut dire aussi que notre document était très technique et ne réagissait qu'à une proposition du rapport des sages. Il y a aussi le fait que la gestion gère des dossiers fort complexes — les gens le savent — et qu'il y a finalement peu d'alternatives possibles — et cela aussi les gens le savent.

l'Uqam: Les auteurs du rapport souhaitaient tout de même susciter un certain consensus?

M. Corbo: Dans une université, les consensus sont souvent difficiles et fragiles. Je ne crois pas qu'il y ait eu une volonté évidente à la base d'abolir la gestion. Une telle proposition des sages provenait sans doute d'une conjoncture difficile et peut-être d'un style de gestion particulier. Personne ne remet en cause les fonctions de la gestion qui subsistent de par la nature même des structures de l'université. Et les gens reconnaissent de plus en plus les contraintes. Mais vous savez, la gestion est une véritable maison de verre. Le moindre de ses gestes est épié par les départements, les syndicats etc. Il faut apprendre à vivre avec ça...

l'Uqam: Quelles sont les idées les plus importantes à retenir de votre étude?

M. Corbo: Notre analyse de l'évolution historique montre bien que le développement de la gestion et de ses mandats n'est pas le fait de volontés individuelles et que la gestion est un instrument qui doit s'adapter aux fonctions de l'institution. Par exemple, la naissance d'un deuxième syndicat de professeurs cette année (chargés de cours) influence notre mandat actuel. Deux



M. Claude Corbo: «Développer un style de gestion...»

choses sont importantes et désirables à notre avis pour l'avenir de la gestion: la création d'une sous-commission des ressources et la non-dissociation de toutes les fonctions de la gestion, peu importe l'organisme qui les gère.

Uqam: Vous recommandez pourtant une nouvelle structure: un vice-rectorat aux affaires académiques...

M. Corbo: Oui mais ce ne sont pas les changements de structures qui importent. Ce sont plutôt les changements de processus, de

modes de fonctionnement. Depuis quelques mois, nous avons fait un effort délibéré pour ouvrir nos livres, informer les gens sur les données qui justifient nos décisions. Et cela a été très apprécié je crois. Il faut développer un style de gestion administrative qui convienne aux besoins de l'enseignement et de la recherche. Qu'on s'appelle décanat ou vice-rectorat ne change rien à l'affaire.

l'Uqam: La création d'une sous-commission des ressources constitue votre recommandation prioritaire. Pourquoi?

M. Corbo: C'est là un des éléments les plus importants, celui d'ailleurs qui a été le mieux reçu. De même que les doyens ont une sous-commission du premier cycle et des études avancées et de la recherche, de même le doyen de la gestion aurait une instance d'expertise, un lieu d'études et d'évaluation des politiques de répartition des postes, d'embauche, de répartition des ressources financières, matérielles, etc. L'action de la gestion serait ainsi placée sous la surveillance de l'organisme législatif qu'est la Commission des études. Cette sous-commission des mandats au décanat.

l'Uqam: Peut-on s'attendre à voir des changements à la gestion dès septembre 78?

M. Corbo: Ce sont les membres de la commission des études qui statueront sous peu sur l'avenir de la gestion et du doyen intérimaire. La création d'une sous-commission peut, par exemple, être facilement opérante dès l'automne prochain. Mais selon moi, avec les opérations courantes du décanat (préparation de la session d'automne, de la première négociation avec les chargés de cours sans oublier la fin de la convention collective SPUQ-UQAM en mai 79) le temps n'est pas aux transformations structurelles.

Propos recueillis par Denise Neveu

lettres à l'Uqam

Le problème de la classe 1

Le 1er mai 1978

Au mois d'août 1976, les employés de soutien de l'UQAM signaient leur convention collective, plus d'un an après l'échéance de la précédente. Cette convention permettait, théoriquement, l'accès à la classe I pour les employés des groupes technique et professionnel, accès qui pourrait se traduire éventuellement par une progression salariale plus rapide de l'ordre de \$3 000 à \$5 000 par année. A l'approche du 2e anniversaire de la signature de notre convention, la majorité des employés éligibles au passage de la classe II à la classe I n'ont toujours pas accès à cette classe de «Super Stars». Le comité de catégorisation (évaluation) et l'exécutif du secteur professionnel du SEUQAM dénoncent cette situation qui nous semble inacceptable pour les salariés syndiqués et préjudiciable au maintien d'un climat de travail adéquat au sein de l'Université.

Nous avons en effet été estomaqués de voir des employés professionnels compétents, ayant 15 ou 20 ans de métier et une expertise reconnue dans leur domaine, se faire dire par des cadres n'ayant qu'une connaissance fort limitée de leur emploi, qu'ils ne sont pas assez «compétents» pour avoir accès à la classe I. Devant la procédure entachée d'irrégularités et d'arbitraire, les salariés syndiqués du groupe professionnel se sont réunis à plusieurs reprises, ont dénoncé par lettres les abus les plus criants du processus mis en place par l'Employeur, ont demandé et obtenu une rencontre avec le comité patronal de

promotion et ont exigé que M. Guy Goulet, directeur du service du personnel et maître d'oeuvre de tout le dossier de l'accès à la classe I, explicite par écrit les critères retenus par le comité de promotion pour évaluer les candidats de même que la procédure suivie pour l'élaboration des dossiers des syndiqués éligibles.

La réponse obtenue ne dissipe pas, loin de là, tous nos doutes et nos inquiétudes: les critères demeurent vagues (le candidat à la classe I demeure perplexe, ne sachant pas très bien sur quoi on l'évalue); la procédure semble avoir quelque peu évolué suite à nos nombreuses pressions: le syndiqué éligible n'est plus convoqué à vingt minutes d'avis et tous les supérieurs immédiats sont consultés (ce qui n'était pas le cas au début alors que la procédure suivie en était à ses premiers tâtonnements et a causé de sérieux préjudices aux premiers candidats). Toutefois, l'entrevue est toujours faite par une seule personne du service du personnel (risque accru de subjectivité); le Comité de promotion peut demander à voir le candidat mais celui-ci ne peut exiger d'être entendu; les décisions négatives rendues ne sont pas motivées mais font plutôt l'objet d'une lettre de type circulaire ayant, au début du moins, un ton nettement injurieux; aucune procédure d'appel n'est prévue. Enfin, monsieur Goulet, dans sa lettre du 27 février (plus de 18 mois après la signature de la convention), dit que «le comité (de promotion) ne peut actuellement préciser ses échéances» pour l'étude des cas encore non-étudiés (en fait la majorité des cas).

Devant cet état de fait, les em-

ployés du groupe professionnel dénoncent l'incompétence et l'incurie des services de l'Employeur chargés de les évaluer et de juger si les employés, eux, manifestent le «haut niveau d'excellence» susceptible de leur ouvrir les portes de la classe I. A moins que la situation ne s'améliore rapidement, les syndiqués du secteur professionnel du SEUQAM se verront obligés de prendre les moyens pour que l'Employeur les évalue avec un minimum de décence à défaut de le faire avec un «haut niveau d'excellence».

Le Comité de catégorisation et l'exécutif du secteur professionnel du SEUQAM

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume IV, numéro 25
mai 1978

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec

La situation financière de l'UQAM

Un essai de prospective

Personne ne conteste que l'enseignement supérieur soit à l'heure actuelle à un carrefour important de son développement. Le temps paraît révolu où il semblait qu'on n'investirait jamais trop pour développer l'éducation (...).

Un jour sans doute, les futurs historiens réussiront à expliquer pourquoi la société québécoise s'est trouvée pendant si longtemps réfractaire à l'éducation obligatoire (...).

Ces mêmes historiens parviendront-ils également à expliquer l'essoufflement des dirigeants actuels alors qu'il reste encore beaucoup à faire? Le rattrapage des Québécois francophones par rapport aux anglophones au simple plan de la

scolarisation est loin d'être achevé (...).

Les problèmes divers et complexes que connaît l'Université du Québec à Montréal depuis quelques années sont difficilement dissociables de cette toile de fond. Le passage d'une société plus ou moins monolithique à une société pluraliste ne s'accomplit jamais dans une sérénité parfaite. Les universités sont de véritables microcosmes: en elles se concentrent de façon plus vive et plus exacerbée les enjeux qui remuent le corps social tout entier.

Moins que toute autre, l'Université du Québec à Montréal n'a échappé à ce destin, d'autant plus qu'on l'implantait à Montréal, ville où se concentre la moitié de

la population québécoise; c'est un milieu en effervescence intellectuelle et idéologique, où existent déjà d'autres universités, dont l'histoire riche impose son tribut de traditions et de contraintes. L'Université du Québec à Montréal se voit forcée d'innover pour conquérir son droit à l'existence.

La présence de l'Université du Québec à Montréal est essentielle pour la société québécoise. L'ouverture concrète au monde des adultes qui inspire l'évolution de sa programmation et la souplesse qu'elle déploie pour rendre l'université accessible au plus grand nombre possible constituent une contribution importante. Or la situation financière actuelle de l'Uni-

versité du Québec à Montréal compromet gravement son développement. Parce que l'UQAM est un maillon important de son réseau, l'Université du Québec, encore moins que la société tout entière, ne peut demeurer indifférente aux problèmes auxquels l'UQAM fait face. Celle-ci, avec des ressources proportionnellement moindres que la plupart des autres universités québécoises, s'est acquittée au moins aussi bien que les autres des missions qui lui incombent. Pour que l'UQAM continue à jouer son rôle dans la société québécoise, nous estimons que les ressources financières, dont elle est privée, lui reviennent de plein droit.

Examen comparatif du financement de l'UQAM

L'Université du Québec à Montréal de par son insertion dans trois réseaux doit affronter des problèmes majeurs de ressources financières. Les effets négatifs conjugués de cette imbrication s'avèrent encore plus menaçants à l'heure où son équilibre financier est sérieusement perturbé.

D'abord, l'UQAM en tant que constituante à vocation générale se range au nombre des universités québécoises. Les problèmes qu'elle connaît à ce niveau sont de deux ordres. D'une part, l'ensemble des universités subissent depuis quelques années le poids croissant de mesures budgétaires restrictives: financement réduit de l'accroissement des clientèles, faibles indexations du poste «autres dépenses» et ainsi de suite. Comme on le verra par la suite, cette austérité conjuguée à la jeunesse relative de l'institution laisse à l'UQAM une marge de manoeuvre très étroite. D'autre part, lorsqu'on compare les dépenses de base autorisées per capita des universités québécoises, on constate que l'UQAM est désavantagée.

Ensuite, l'UQAM fait partie du réseau des universités montréalaises. Les constatations dégagées au paragraphe précédent expliquent le malaise croissant ressenti par l'UQAM dans ce contexte. On ne peut

DÉPENSES DE BASE PER CAPITA POUR L'ANNÉE 1975-76

LAVAL	4301
MONTREAL	4271
SHERBROOKE	4504
McGILL	3907
UQAM	3515
UQ	3881

passer sous silence la difficulté de la compétition, compte tenu de la faiblesse comparative de nos ressources. Les universités aînées du bassin montréalais disposent d'une «base historique» de financement incomparablement plus favorable: elles ont depuis longtemps assuré leurs infrastructures d'enseignement, de recherche et d'administration. La base de l'UQAM remonte à l'année universitaire 1969-1970: le montant des dépenses autorisées à ce moment, compte tenu de la taille encore modeste de l'institution, ne pouvait permettre d'assurer par la suite les coûts croissants de son développement. Un document récent de l'Université du Québec, intitulé «Le financement des dépenses de fonctionnement de l'UQ», révèle le fait suivant: de 1972 à 1976, le financement moyen consenti pour chaque étudiant à l'Université de Montréal a été de \$914.00 plus élevé que celui que l'Université du Québec à Montréal a touché, soit 35% plus élevé que celui de l'Université du Québec à Montréal. Il est difficile dans une telle conjoncture d'offrir des services comparables.

Enfin l'Université du Québec à Montréal est partie intégrante du réseau de l'Université du Québec qui couvre l'ensemble du territoire québécois. Elle est soumise aux règles et procédures qui y prévalent. Elle se ressent ainsi des difficultés financières qu'éprouve l'ensemble du réseau. Il suffit de se référer au dernier recueil de statistiques pour l'année 1976-1977. La comparaison des subventions d'opérations générales per capita en dollars constants révèle deux choses: d'une part la subvention par étudiant équivalente à temps complet (EETC)* est moins élevée pour l'Université

du Québec que pour les principales universités; d'autre part, la croissance de cette subvention est également moins rapide à l'Université du Québec qu'ailleurs. De plus la multiplication des infrastructures d'enseignement, de recherche et d'administration que doit supporter l'Université du Québec sur l'ensemble du territoire québécois entraîne des coûts que ne doivent pas supporter d'autres universités. L'UQAM quant à elle ressent davantage cette charge puisqu'elle doit contribuer au financement des autres constituantes.

L'Université du Québec à Montréal en effet contribue grandement à la péréquation au sein de l'Université du Québec. D'après le document déjà cité de l'Université du Québec, l'UQAM aurait contribué à la péréquation entre 1972 et 1977 pour un montant de sept millions, l'équivalent de 5.8% de sa base de financement. Ce qu'elle paie en péréquation pour l'année 1977-1978 couvrirait largement le déficit prévu au budget de fonctionnement révisé. Nos propres études nous donnent pour la même période des montants de péréquation supérieurs à 7 millions. En utilisant comme base de comparaison les droits de scolarité effectivement perçus tels que rapportés aux états financiers de chaque constituante, on calcule que, de 1972 à 1977, il y a eu une contribution de l'ordre de 13 millions de l'UQAM en faveur d'autres constituantes.

Cette contribution est d'autant plus lourde à porter pour l'UQAM qu'elle est désavantagée par les modalités d'implantation de la formule historique de financement pour l'ensemble des universités québécoises. Lorsque le ministère a retenu comme base historique de financement l'année 1969-1970, l'UQAM comptait alors une infrastructure incomplète puisqu'elle en était à ses débuts. La base de financement initiale des autres universités leur assurait par conséquent un «coussin» plus confortable pour leur développement ultérieur. En effet le dix millième étudiant qui accède aujourd'hui à l'UQAM est financé à 50% seulement selon les règles actuelles alors que pour d'autres institutions, qui comptent aujourd'hui au delà de quinze mille étudiants, ce dix millième

étudiant était financé à 100%, d'après les règles de l'époque. Somme toute, la base historique de financement de ces institutions leur étant plus favorable au départ, l'indexation uniforme par la suite de cette base n'a pas réduit l'écart initial entre les différentes universités québécoises.

Pour ne pas parler uniquement de «gros sous», il nous a paru intéressant de comparer les offres de service de l'UQAM, de l'UQTR, de l'UQAC et de l'UQAR, établies en termes de nombre de programmes offerts pour l'année 1976-1977. Pour plus d'uniformité, nous avons fait le rapport du nombre de crédits offerts sur le nombre d'étudiants équivalents à temps complet. Une lecture même superficielle des résultats nous amène à constater les faits suivants:

1— Le quotient crédits EETC est plus élevé pour les petites constituantes: ce qui est normal à cause du grand nombre de crédits de scolarité offerts à l'UQAM.

2— Le volume de programmation offert par une constituante comme l'UQTR est beaucoup plus grand que celui de l'UQAM: ce qui est dû principalement à un nombre plus grand de certificats.

Afin d'éviter les erreurs possibles qui résulteraient du choix d'une seule année de référence, nous avons comparé l'évolution de 1972 à 1977 de la programmation de ces deux constituantes en fonction de l'accroissement observé de la clientèle étudiante. On y constate une détérioration croissante du rapport aux dépens de l'UQAM.

On pourrait difficilement taire la part de frustration qu'éprouve une institution comme la nôtre face à de tels constats. Aux prises avec des contraintes financières évidentes, face à la péréquation, elle accepte mal par ailleurs de sacrifier de façon quasi irréversible la croissance de sa programmation: **qu'il suffise de mentionner l'impossibilité dans laquelle se trouve l'UQAM présentement d'ouvrir deux nouveaux programmes, le baccalauréat en biochimie et la maîtrise en administration des affaires.**

Pourtant l'UQAM a fait la preuve de son dynamisme et de son esprit d'invention en ce qui concerne l'enseignement et la recherche.

* Nous désignerons dans la suite du document un étudiant équivalent à temps complet par l'expression EETC. En gros, un EETC équivaut à 10 étudiants-cours.

Les données apparaissant au présent rapport ont été tirées des sources suivantes:

1— Documents relatifs à la préparation du budget de fonctionnement 1977-1978, UQAM, Rapport du Comité des ressources de l'UQAM.

2— Le financement des dépenses de fonctionnement à l'Université du Québec, document de travail, Université du Québec, janvier 1978.

3— Rapports annuels 1972-1973 à 1976-1977, Université du Québec.

4— Relevé des activités d'enseignement dans les Universités du Québec 1974-1975, document général de la Direction générale de l'enseignement supérieur, Service études et information, ministère de l'Éducation, Québec, décembre 1977.



Jean Brunet



Pierre Lié



Jean Ménard



Gilles Coutlée



François Carreau



Jacques Bourgault

Réalisations de l'UQAM en enseignement et en recherche

L'histoire de l'Université du Québec à Montréal est souvent associée dans l'esprit des gens à des conflits de travail et à des contestations étudiantes. Pourtant l'Université tout en surmontant ces difficultés indéniables s'est bien acquittée de ses deux principales missions, l'enseignement et la recherche, sans négliger d'intervenir avec dynamisme au plan des services à la collectivité.

C'est à une analyse comparative entre les quatre constituantes que nous procédons afin de mieux faire ressortir le rendement propre à chacune quant aux deux missions traditionnelles d'enseignement et de recherche.

Pour l'enseignement, le tableau suivant donne le nombre cumulé de diplômés (certificats, baccalauréats et programmes d'études avancées) et d'étudiants équivalents à temps complet pour la période de 1969-1970 à 1975-1976.

PRODUCTION TOTALE DES DIPLÔMÉS 1969-70 A 1975-76

	C	B	M+D	EETC
UQAM	311	8446	171	50483
UQTR	580	3105	105	22322
UQAC	216	1853	16	11346
UQAR	306	676	0	7142

Il faut aller au delà de ces données brutes pour cerner davantage l'efficacité des constituantes dans l'utilisation des ressources. A cette fin, on peut au moins retenir deux indices: le nombre d'EETC nécessaire pour «produire» un diplômé — c'est une mesure de rendement — et le nombre de diplômés en rapport avec l'encadrement — ce qu'on appelle la performance. Nous avons retenu une définition de diplômés normés pour tenir compte de l'importance relative des divers niveaux de programmation: un certificat équivaut à 30 crédits, un baccalauréat à 90, une maîtrise à 45. (Pour simplifier, comme il y en a peu, nous avons ramené le doctorat et la maîtrise professionnelle à 45 crédits). Par conséquent, un diplômé de certificat équivaut au tiers d'un diplômé de baccalauréat; un diplômé d'études avancées à la moitié.

ÉTUDE DE RENDEMENT PRODUCTION DES DIPLÔMÉS 1969-70 A 1975-76

	Diplômés*	EETC Normés cumulatifs	EETC/DN
UQAM	8635	50483	5.85
UQTR	3351	22322	6.66
UQAC	1933	11346	5.87
UQAR	778	7142	9.18

* DN: (C/3 + B + (M + D)/2)

Dans le tableau ci-dessus on constate que l'UQAM fait preuve d'un rendement supérieur: à l'UQAM, il ne faut que 5.86 EETC pour un diplômé. Le tableau suivant révèle que l'UQAM, tout en disposant d'un encadrement moindre, soit 110 EETC par professeur (nous avons appelé effort ce rapport entre le nombre d'EETC et le nombre de professeurs), n'en montre pas moins une meilleure performance, 19 diplômés par professeur.

EFFORT ET PERFORMANCE PRODUCTION DE DIPLÔMÉS 1969-70 A 1975-76

	DN	EETC	P	EETC/P	DN/P
UQAM	8635	50483	458	110	19
UQTR	3351	22322	234	95	14
UQAC	1933	11346	134	85	14
UQAR	778	7142	105	68	7

P: Moyenne des professeurs 1972-73 à 1975-76.

Il en est de même pour les études avancées. Malgré un encadrement moins

bonne, la performance et le rendement de l'UQAM sont au moins égaux à ceux des autres constituantes.

Pour la recherche, deux instruments nous apparaissent pertinents pour mesurer la réalisation de cette mission: le nombre de diplômés d'études avancées et le volume de subventions de recherche.

Nous ne comptons le nombre de diplômés qu'à partir de l'année 1973-1974 compte tenu de l'existence relativement récente des études avancées. De plus, nous avons retenu le nombre d'étudiants inscrits aux études avancées pour la même période, l'usage courant voulant que le nombre d'étudiants inscrits à temps complet soit équivalent au nombre d'étudiants inscrits aux études avancées. Nous avons fait la moyenne des inscriptions pour chaque année et nous avons cumulé les moyennes pour les trois années concernées.

On constate ainsi que l'UQAM avec un rendement comparable à celui de l'UQTR fait montre d'un effort plus grand et a pourtant une meilleure performance. Le tableau suivant reprend la comparaison entre l'UQAM et l'UQTR pour les années 1969 à 1976: on y remarque un accroissement des diplômés de l'UQAM plus fort et plus soutenu que pour l'UQTR.

COMPARAISON UQAM-UQTR PRODUCTION DE DIPLÔMÉS ÉTUDES AVANCÉES

ANNEE antérieure	DIPLÔMÉS		PROGRAMMES	
	UQAM	UQTR	UQAM	UQTR
à 1972	18	48	11	12
1973-74	35	16	14	12
1974-75	48	16	15	11
1975-76	70	25	16	13
1976-77	—	—	19	18

Pour ce qui a trait à l'étude comparative des subventions, il importe d'énoncer d'abord quelques principes méthodologiques. D'une part, pour comparer les subventions de deux universités, il faut tenir compte de leur typologie spécifique. D'autre part, on ne peut nier la corrélation qui existe entre le nombre de professeurs et le volume de subventions obtenues.

D'une part nous avons divisé les activités universitaires en trois secteurs. Ce faisant, on tient compte davantage des politiques de financement de la recherche propres à chaque secteur. C'est ainsi que les praticiens des sciences de la santé et des sciences pures et appliquées (secteur A) sont souvent privilégiés et recourent à des organismes ayant des politiques semblables. En sciences humaines et administratives (secteur B), il est presque aussi facile d'obtenir des subventions même si les organismes subventionnaires sont différents. Enfin pour les arts et les lettres (secteur C), en plus d'avoir accès moins facilement aux subventions, on entre souvent en compétition avec des gens extérieurs aux universités pour l'obtention de fonds.

D'autre part, nous avons dénombré les professeurs dans chacun des secteurs concernés afin de pouvoir convertir le montant de subventions en montants obtenus par professeur.

Une comparaison entre les constituantes quant aux subventions de recherche par secteur et par professeur de 1973-74 à 1976-77, permet d'énoncer les constatations suivantes:

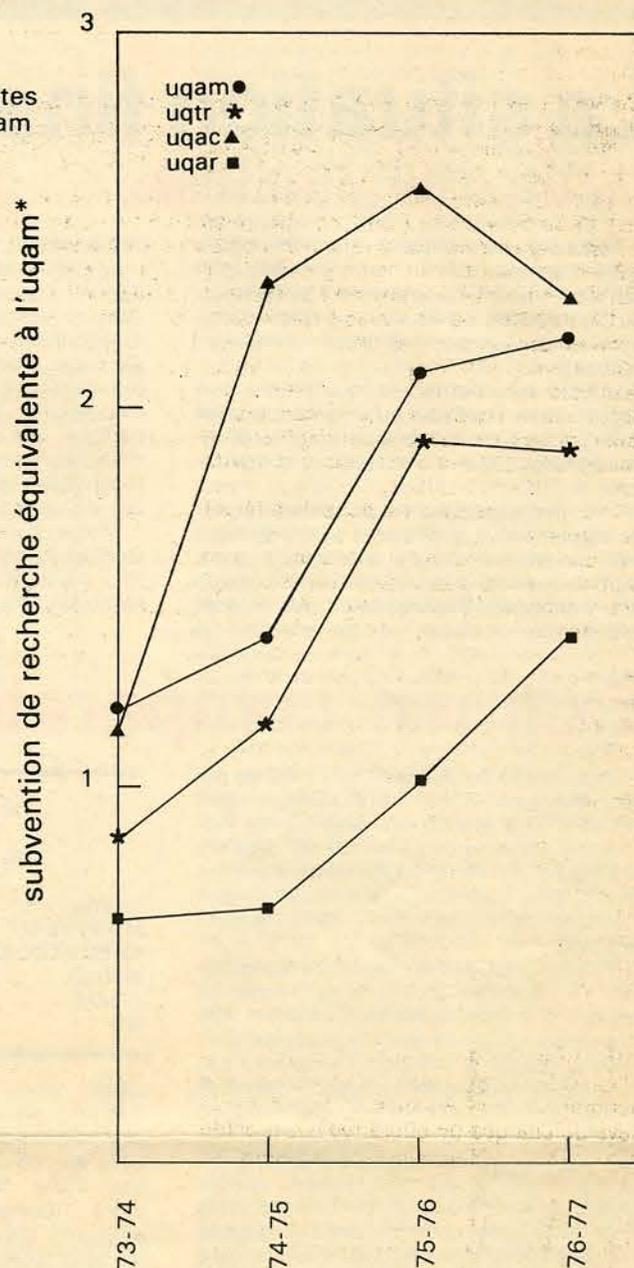
— Au secteur A, l'UQAM soutient avantageusement la comparaison avec l'UQTR et l'UQAC. Bien plus, un arrêt de travail de quatre mois ne semble avoir entraîné aucun déclin pour l'UQAM.

— Au secteur B, l'UQAM fait meilleure figure que l'UQTR et l'UQAR.

— Au secteur C, les variations nous paraissent peu significatives (...).

Il nous a semblé intéressant de rendre encore plus uniforme la base de comparai-

subvention de recherche des unités constituantes en équivalent uqam



* en millions de dollars

son entre chaque institution en ramenant toutes les constituantes sur un dénominateur commun. Nous avons calculé combien chacune des constituantes aurait reçu en subventions si elle avait compté le même nombre de professeurs qu'à l'UQAM en supposant qu'elle réalise la même performance: c'est ce que nous appelons «base équivalente UQAM». Les résultats de ces calculs sont représentés dans la figure 1.

Pour pousser l'analyse encore plus loin, nous avons comparé sur la «base équivalente UQAM» le rapport entre le montant global de subventions obtenues par chaque constituante et la somme investie par l'institution dans son fonds institutionnel de recherche... On constate qu'en 1976-77, l'UQAM a un meilleur rendement que les trois autres constituantes et que pour

l'ensemble de la période considérée, l'UQAM suit un parcours moins chaotique que l'UQAC et a une croissance plus soutenue que les autres constituantes.

On peut donc soutenir en guise de conclusion:

— que l'UQAM nous apparaît remplir de façon fort satisfaisante ses deux principales missions comparativement aux trois autres constituantes;

— qu'elle fait preuve dans ces domaines d'une stabilité et d'une croissance soutenue malgré des situations conjoncturelles difficiles;

— qu'on ne peut certes pas taxer l'UQAM d'avoir fait montre d'un manque de dynamisme et d'avoir gaspillé les ressources, insuffisantes il est vrai, qui lui étaient allouées.

Problèmes financiers actuels

L'UQAM fait place actuellement à une situation financière extrêmement difficile qui risque d'affecter pour longtemps le développement de l'institution. En effet, trois années consécutives sont marquées par deux longs conflits de travail et l'accumulation des conséquences financières de ces perturbations constitue pour l'UQAM un fardeau tel que, malgré son dynamisme, il lui sera difficile de relancer ses activités et d'assurer son fonctionnement normal.

Rappelons d'abord que l'année 1975-1976 a été affectée par le conflit de SEUQAM. Une baisse importante du nombre d'étudiants a amené l'Université du Québec et l'UQAM à faire des représentations spéciales concernant leur subvention. L'année 1976-1977, déjà affectée par le prolongement de la session d'hiver 1975-1976, fut elle-même perturbée par le conflit du SPUQ. La perte d'étudiants due à ce conflit

est tellement élevée que l'équilibre financier de l'UQAM est menacé pour plusieurs années s'il n'y a pas une intervention spéciale. Finalement, on sait que l'année 1977-1978 a été amputée de la session d'été et que le taux de croissance des populations étudiantes a été plus faible que dans les prévisions initiales. Ceci illustre à nouveau la position inconfortable de l'UQAM parmi les universités du bassin montréalais. En effet, à cause de la présence de compétiteurs, l'UQAM ne dispose pas, au contraire d'autres universités, d'une clientèle captive: lors d'un conflit, les étudiants ont le choix d'aller dans d'autres institutions. On ne peut compter éponger en 1977-1978 le déficit de 1976-1977; on peut même s'interroger, dans la conjoncture actuelle, sur la possibilité de combler un jour le déficit cumulé et même de retrouver l'équilibre budgétaire comme on le verra plus loin.

A cet égard, la politique de financement appliquée par le ministère de l'Éducation pour l'année 1978-1979 s'avère inquiétante à plus d'un point de vue. Nous en retiendrons quelques-uns:

1° Les subventions pour les clientèles additionnelles diminuent (financées à un taux de 50%).

2° Les masses salariales sont indexées à raison de 8.33% et les autres dépenses ne reçoivent aucune indexation.

3° Après avoir appliqué ces indexations, on effectue une coupure budgétaire qui affecte toutes les universités québécoises: pour l'Université du Québec, il s'agirait d'un montant de 2 224 millions et pour l'UQAM d'environ 900 000 dollars.

De telles perspectives nous inquiètent grandement car,

1° Les subventions perdues à la suite de l'annulation de la session d'été 1977 (financement à 75%) ne seront récupérées qu'en partie à cause des modifications des règles (financement à 50%), ce qui constitue pour l'UQAM une perte d'environ un million de dollars.

2° Les conventions collectives à l'UQAM prévoient des augmentations des masses salariales des enseignants de l'ordre de 9.8% et de celles des non-enseignants de 11.5%: ces augmentations ne sont pas supérieures à celles accordées par les conventions collectives dans les autres universités.

3° Les autres dépenses qui incluent entre autres des éléments comme le chauffage, l'électricité, le téléphone, l'entretien et la sécurité subiront certainement les effets de l'inflation au cours du prochain exercice.

Or, on voit mal comment faire face à de telles mesures. Nos masses salariales sont incompressibles. A cause du pourcentage élevé de chargés de cours (33%), il serait impensable de diminuer le nombre de professeurs. Par ailleurs le rapport «personnel enseignant» sur «personnel non-enseignant» est comparable à celui des autres universités**. Dans ce contexte l'UQAM, en vue d'un retour à l'équilibre budgétaire, a gelé de nombreux postes de cadres et de personnel de soutien malgré la demande qui se fait de plus en plus pressante. De plus, prévoyant des coûts supplémentaires, le Conseil d'administration retarde jusqu'à présent l'ouverture de deux nouveaux programmes: le baccalauréat en biochimie et la maîtrise en administration des affaires.

Quant aux «autres dépenses», il est difficile de concevoir comment réaliser des économies. Les «autres dépenses» de l'ensemble de l'université représentent environ 16% du budget de fonctionnement (après correction pour les fonctions non-subsidées, les loyers et taxes). A l'intérieur de ce 16%, on retrouve un certain nombre de postes incompressibles (volumes et périodiques, électricité, chauffage...) de telle sorte qu'il reste 2 à 3% des «autres dépenses» comme véritable marge de manoeuvre, soit environ \$150 000.00. C'est insuffisant pour servir à rétablir l'équilibre budgétaire.

La situation financière actuelle de l'UQAM est donc critique. Elle l'est d'autant plus que toute récupération du déficit accumulé apparaît pour l'heure impensable.

Essai de prospective

L'avenir laisse plutôt entrevoir une détérioration certaine de la situation financière de l'UQAM. Celle-ci serait alors contrainte de refuser tout développement alors qu'elle compte à peine une dizaine d'années d'existence!

En tenant compte des nouvelles contraintes que contiennent les règles de financement du ministère de l'Éducation, nous avons voulu nous livrer à une prévision du développement financier probable de l'UQAM. Voici les principales caractéristiques de notre méthode:

1° Nous partons d'une analyse des coûts et des revenus marginaux.

2° Nous ignorons le déficit accumulé entraîné par les deux conflits de travail; il s'agit à notre avis d'une situation particulière.

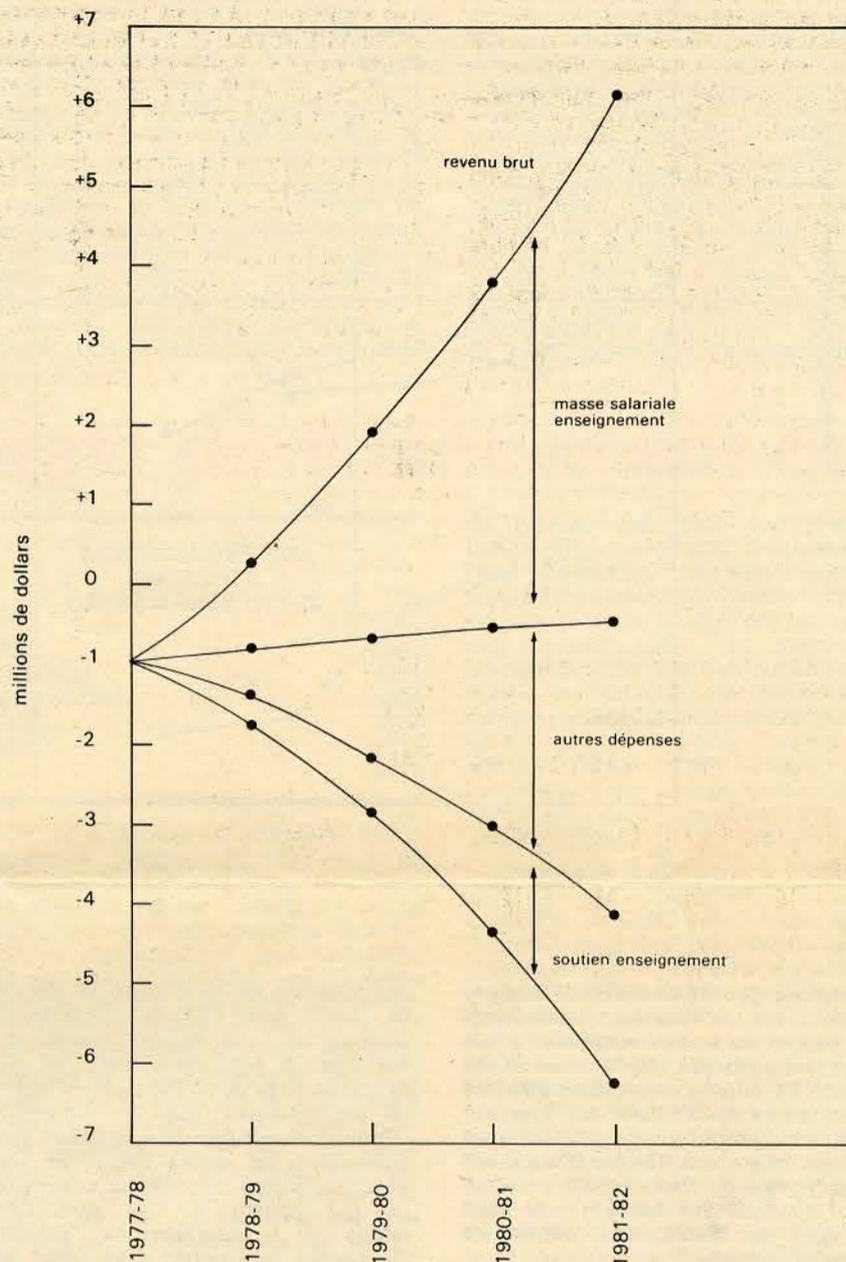
3° Nous retenons néanmoins un déficit d'un million pour l'année en cours: ce déficit en cours d'exercice régulier donne une mesure plus juste de notre niveau habituel de dépenses.

4° Pour l'année 1978-1979, compte tenu des derniers renseignements fournis par le registrariat, nous supposons un nombre de demandes d'admission qui indique une croissance de 7.5%.

5° Nous faisons l'hypothèse que les professeurs en congé sabbatique et en congé de perfectionnement ne sont pas

Figure 2

effet de diverses dépenses sur le revenu brut additionnel pour un accroissement de 7.5% des EETC (hypothèse 2)



En ce qui concerne les coûts entraînés par les étudiants additionnels, nous avons d'abord calculé les dépenses directes associées aux accroissements prévus de clientèle, soit les dépenses d'enseignement. On évalue le salaire moyen des professeurs réguliers pour l'année 1977-1978 à 28,400 dollars. En 1977-1978, une charge de cours coûte \$1,640.00 et il en coûte 200 dollars d'auxiliaire d'enseignement par cours. On fait l'hypothèse que le pourcentage de professeurs réguliers est de 67% (convention SPUQ pour l'année 1979). Il résulte de tout cela que le coût salarial d'un cours en 1977-1978 est égal à \$5,498.00. Par la suite, on applique un taux d'indexation de 9.8% conformément à la convention collective. Le tableau ci-dessous reproduit les coûts marginaux afférents au personnel d'enseignement selon les différentes hypothèses de croissance retenues. On trouve au bas du tableau la formule retenue pour le nombre de cours.

COÛTS MARGINAUX DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT EN FONCTION DE DIVERSES HYPOTHÈSES DE CROISSANCE

COÛTS MARGINAUX [\$1: 000]

ANNÉE COURS	5.0%	7.5%	10.0%	
1978-79	6037	0.738	1.108	1.478
1979-80	6629	1.663	2.525	3.406
1980-81	7278	2.808	4.315	5.895
1981-82	7992	4.215	6.561	9.078

Base 1977-78: Coûts/cours:
 $[28,400 \times 0.67 + 1640 \times 0.33 + 200] : 4 = 5498.2$

Indexation 9.8%

Nombre de cours: EETC X 10/31

Pour rendre notre analyse encore plus vraisemblable, nous avons tenté de prévoir, en plus du coût du personnel d'enseignement, le budget total requis pour les nouvelles clientèles. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse des frais variables en formulant deux hypothèses.

La première suppose que l'ajout d'étudiants EETC implique des augmentations proportionnelles seulement pour les «autres dépenses» des fonctions suivantes: enseignement et recherche, communications, administration, terrains et bâtiments, services aux étudiants. La somme des frais variables ainsi calculés équivaut à 55.69% du coût du personnel d'enseignement. La deuxième hypothèse ressemble à la première sauf qu'on y inclut des augmentations proportionnelles pour le personnel non-enseignant uniquement rattaché à la fonction enseignement-recherche, en y excluant la direction mais en y ajoutant le registrariat. Il s'ensuit que la somme des frais variables représente dans cette hypothèse 87.74% du coût du personnel d'enseignement.

Soulignons en passant l'aspect conservateur des deux hypothèses retenues. On a souvent tendance à oublier que les fonctions autres qu'enseignement-recherche constituent des fonctions de support à celle-ci et qu'une diminution même relative de leurs services ne peut que l'affecter.

Ces deux hypothèses (...) nous amènent à faire les observations suivantes:

1° L'UQAM, quel que soit le taux de croissance retenu, se trouverait en état de déficit d'exercice permanent.

2° La figure 2 présente le déficit net supplémentaire engendré par un accroissement d'EETC de 7.5% après soustraction des diverses dépenses encourues. On notera d'une part que les revenus bruts créés par les règles du ministère de l'Éducation comblent à peine les dépenses de la masse salariale d'enseignement et d'autre part que la prise en considération des autres dépenses afférentes à l'enseignement-recherche mène à une situation déficitaire croissante.

3° Si l'on tient compte d'un montant de péréquation de 1976-1977 équivalent à 2.54 millions et indexé pour les années suivantes à 6.86%, et que l'on ajoute la

remplacés: ce qui est impensable compte tenu du taux élevé de chargés de cours.

Nous avons effectué une simulation portant sur l'accroissement des EETC pour les quatre prochaines années à raison de trois hypothèses de croissance: 5%, 7.5% et 10%.

Le tableau suivant donne les revenus additionnels engendrés par ces diverses croissances de clientèles étudiantes. Comme base de calcul nous prenons la subvention marginale pour un étudiant équivalent à temps complet en 1978-1979, soit un montant de \$2 291.00. Comme seules les masses salariales sont indexées, nous avons retenu un taux de croissance global équivalent à 6.86%: soit le pourcentage des masses salariales (82.3%) multiplié par l'indexation du ministère de l'Éducation (8.33%).

REVENUS MARGINAUX — UQAM EN FONCTION DE DIVERSES HYPOTHÈSES DE CROISSANCE [5%, 7.5%, 10%]

REVENUS MARGINAUX [\$1: 000]

ANNÉE \$/EETC*	5.0%	7.5%	10.0%	
1978-79	2291	0.868	1.304	1.739
1979-80	2448	1.905	2.891	3.900
1980-81	2616	3.129	4.808	6.569
1981-82	2796	4.571	7.116	9.845

*Taux de croissance: $[8.33 \times 0.8230] = 6.86\%$

** En 1976-77 ce rapport était: UQAM: .63; UQAC: .59; UQTR: .63; UQAR: .63

perte d'un million de dollars à cause de l'absence de session d'été 1976-77 on constate les faits suivants:

a) Le déficit augmente avec la croissance de l'institution.

b) Même la récupération de la péréquation et du 25% pour la session d'été ne permettrait pas un retour à l'équilibre budgétaire.

c) Dans cette hypothèse de récupération, même si les revenus sont supérieurs aux dépenses au cours des premières années, il ne faut pas pour autant oublier que les hypothèses de dépenses retenues sont vraiment minimales.

Il s'avère difficile, à la suite de ces différentes analyses, de ne pas éprouver une vive inquiétude. Si jamais toute croissance de la population étudiante entraînait l'UQAM vers des déficits de plus en plus importants, ce serait porter un sérieux coup au projet d'ouverture au milieu et d'accessibilité plus grande de ses ressources, entre autres à la population des étudiants adultes. Admettre par ailleurs que l'UQAM puisse fonctionner selon ces hypothèses de dépenses minimales, c'est prétendre que l'UQAM constitue déjà une institution bien développée dont le fonctionnement harmonieux est déjà assuré à l'heure présente grâce aux ressources humaines existantes.

Correctifs proposés

Lorsqu'on aborde le sujet de la péréquation, il est possible de situer le débat à deux niveaux. Il y a d'une part le problème du partage des subventions à l'intérieur de l'Université du Québec. D'autre part, on est en droit de se demander pourquoi l'Université du Québec et, en son sein, l'UQAM, doivent assumer seules le fardeau du développement d'institutions plus petites. En effet, pourquoi le réseau universitaire québécois dans son ensemble ne contribuerait-il pas à ce développement? L'absence de ce deuxième ordre de péréquation entraîne des déséquilibres de financement quand on compare l'UQAM par exemple avec l'Université de Montréal. Comme nous l'avons déjà mentionné, pour la période 1972-1973 à 1975-1976, la subvention accordée à l'Université de Montréal pour chaque étudiant est en moyenne de 35% plus élevée que celle consentie à l'UQAM.

Bien que nous soyons convaincus de la

nécessité de repenser les règles de financement pour les universités québécoises, nous n'escampons pas une solution à nos problèmes actuels par une réforme de ces règles, qui de toute façon viendrait trop tard si entre temps on n'a pas fait face aux difficultés urgentes qui se posent dans l'immédiat. Notre scepticisme quant à une réforme globale du financement universitaire est d'autant plus fondé que ce sujet fait l'objet de discussions depuis de nombreuses années.

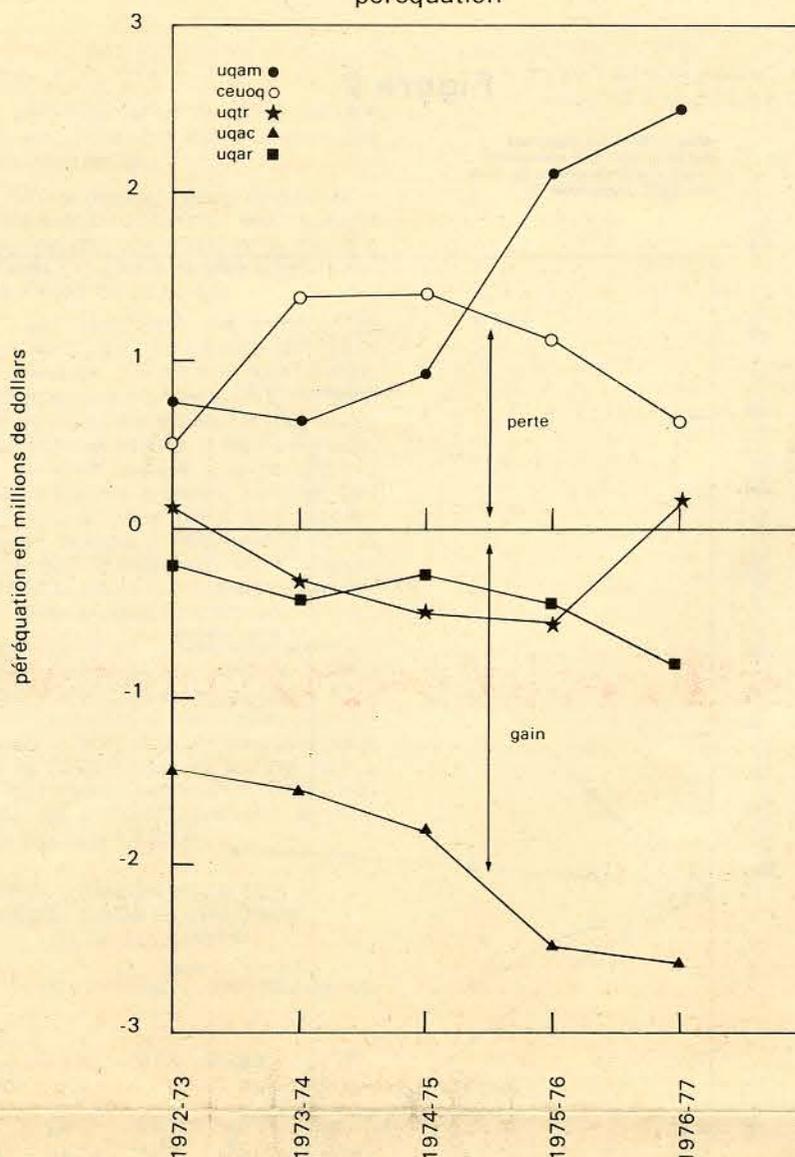
Nous nous en tiendrons donc ici à la péréquation à l'intérieur du réseau. Soulignons d'abord que l'Université du Québec a réglé le problème de son financement inadéquat aux dépens de deux constituantes, l'UQAM et la CEUOQ. On trouve la

confirmation de cela dans le document de travail déjà cité de l'Université du Québec dont la figure 3 reprend les données et également dans le recueil de statistiques 1976-1977 où il est mentionné explicitement que le ministère de l'Éducation «n'a pas dans le passé financé pleinement les coûts impliqués par la décentralisation du réseau universitaire» ce qui revient à dire que l'argent refusé par le ministère de l'Éducation, l'Université du Québec a dû l'aller quérir auprès de deux constituantes. Même s'il reste certains points obscurs en ce qui concerne les «bases de financement» en 1969-1970 et que d'autres approches méthodologiques nous livrent des montants encore plus importants, pour l'instant, nous constatons que le montant de péréquation pour l'année 1976-1977 établi dans ce document, soit 2 millions 504 mille dollars, équivaut aux estimations du Comité des ressources dans son rapport du 29 juin 1977.

Le montant précité repose sur un taux moyen de péréquation qui a été estimé à 5,8%. En revanche, lorsqu'on considère le montant de la péréquation année après année, on constate, non sans intérêt, que le

Figure 3

péréquation



pourcentage de la péréquation par rapport aux dépenses considérées de l'UQAM, va en croissant à partir de l'exercice 1973-1974. S'il représentait alors 4% des dépenses considérées, ce pourcentage atteignait 8,8% en 1976-1977. Cette approche «annualisée» nous permet donc de souligner davantage l'ampleur croissante du phénomène en question, tel que l'indique la figure 4.

À la page 3 du document de travail de l'Université du Québec, on posait la question: «Le développement de l'UQAM a-t-il été freiné au niveau du financement de son fonctionnement par son appartenance au réseau de l'Université du Québec?» Dans la réponse qu'on y trouve aux pages 20 et suivantes, on démontre que le développement de l'UQAM a été beaucoup plus (à 85%) freiné par le fait que les règles de financement avantagent l'Université de Montréal que par la péréquation. C'est à notre avis refuser de répondre à la question. Il n'est certes pas facile de répondre à cette question en ce qui concerne les années antérieures. On peut du moins soutenir que la perte monétaire encourue par l'UQAM du fait de la péréquation a certainement ralenti la croissance de sa programmation et qu'elle a créé une source d'instabilité et de conflits pour l'institution en même temps que des conditions d'existence difficiles dans un milieu concurrentiel comme Montréal.

Jusqu'à maintenant l'UQAM s'est accommodée des règles actuelles de financement même si elle prévoit un déficit pour l'année 1977-1978. L'introduction de nouvelles règles de financement la place toutefois dans un état de déficit permanent comme on l'a vu précédemment. C'est une situation d'autant plus grave que:

1° L'UQAM est une université encore jeune et en plein développement.

2° L'UQAM accuse de sérieux retards au niveau du développement, entre autres de ses bibliothèques.

3° L'UQAM occupera dans un avenir rapproché un nouveau campus qui nécessitera l'ajout de plusieurs postes de soutien.

4° L'UQAM doit assumer presque seule les coûts des conflits qu'elle essuie!

Donc une telle situation ne laisse à l'UQAM d'autre choix que de réclamer l'abolition de la péréquation pour l'exercice 1978-1979 et la récupération des montants payés à ce jour.

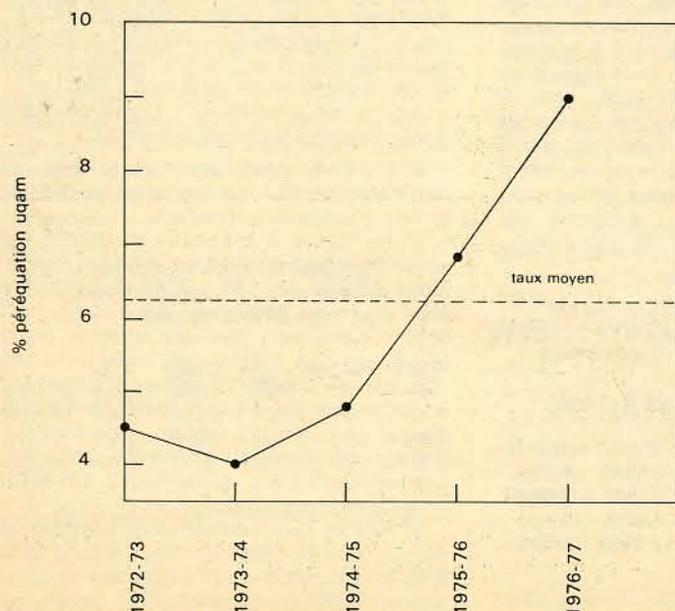
Lorsqu'on lit en page 4 du document de travail déjà cité que les règles actuelles de partage budgétaire ont été jugées équitables par l'Assemblée des gouverneurs, est-il nécessaire de rappeler que ces règles favorisaient la majorité de ses membres et qu'un vote négatif de l'UQAM n'y aurait rien changé? On souligne en page 3 du document que l'Université du Québec a toujours considéré les budgets recommandés par le ministère de l'Éducation comme lui étant accordés en propre: ce qui l'autorise à opérer un nouveau partage. Cela nous amène à remarquer que:

1° L'Université du Québec dispose encore du droit de partager les budgets entre les différentes constituantes.

2° À ce pouvoir sont assorties certaines responsabilités, dont celle de corriger une situation déficitaire inévitable et celle de répondre des déficits encourus par la plus importante de ses constituantes.

Figure 4

ratio de la péréquation et des dépenses autorisées par l'UQ en pourcent.



Conclusion

La question se pose maintenant de savoir si l'Université du Québec prendra en main ses responsabilités ou si elle évitera le problème en renvoyant le dossier à une instance supérieure. Certes, d'accord avec l'Université du Québec, nous reconnaissons le caractère inadéquat du financement du réseau des universités québécoises; et nous ne nions pas qu'à long terme la solution au problème se trouve dans une réforme de ce financement. Mais c'est à l'heure présente que l'UQAM vit des difficultés quasi insurmontables et c'est dans un avenir immédiat qu'elle doit les surmonter pour ne pas courir le risque de s'infliger des dommages irréparables.

Que peut faire l'UQAM si les correctifs proposés lui sont refusés? Puisqu'il appert, d'après notre démonstration, que toute

croissance signifie une aggravation du déficit, il faudrait recourir à des mesures draconiennes: limiter le nombre d'inscriptions, contingerter presque tous les programmes***, refuser l'ouverture de tout nouveau programme... Il est difficile d'imaginer des mesures plus contraires à la politique générale d'ouverture qu'a toujours prônée l'UQAM et à la vocation originale des constituantes de l'Université du Québec.

La gravité de la situation que vit présentement l'UQAM est telle qu'on ne saurait temporiser encore longtemps.

*** Déjà en 1977-1978, environ 25% des programmes du premier cycle sont contingerés dû au manque de ressources professorales.

Vers une nouvelle dynamique dans les sciences humaines?

«L'enfant, on s'en rend compte, ne pense pas en termes de cloisonnements scientifiques. Sa compréhension est plus globale, elle fait fi des catégories. Transposons dans la didactique. L'enseignant, dans l'apprentissage de tout ce qui est culturel, social, travaillera avec les enfants à leur propre niveau de compréhension. Cette dynamique avivra le **stage d'immersion** pour étudiants albertains et québécois, qui se déroulera du 2 au 21 juillet au pavillon Lafontaine.», confie le directeur du module d'enseignement au

préscolaire et à l'élémentaire, M. Maurice Soulière.

Pour son collègue, M. Jean-Claude Dupuis, professeur en sciences de l'éducation, à qui on doit les contacts en milieu d'éducation albertain, ce stage groupant une trentaine d'étudiants en formation d'enseignement ou déjà en exercice de l'Alberta et du Québec, constitue une première du genre, soit un rapprochement avec une autre partie du Canada dans le domaine des «Social Studies» à l'élémentaire. Une interrogation collective

sur deux contextes sociaux ne peut qu'être bénéfique tant aux Québécois qu'aux Albertains. Pour ces derniers, le Québec fait sans doute LA différence et le point de vue de la langue française intéresse incidemment ces visiteurs en partie anglophones, en partie franco-albertains.

Au tout premier plan cependant, l'analyse des domaines didactiques applicables aux sciences humaines — principalement l'histoire et la géographie — où il se fait beaucoup d'innovations, de recherches, de remises à jour, devrait tendre au rapprochement avec le milieu connu et connaissable de l'enfant.

Ces échanges permettront-ils l'élaboration d'une stratégie d'enseignement des sciences humaines? Au bout du «questionnement» commun, le monde du petit Albertain et celui du jeune Québécois sont-ils conciliables? «C'est le champ de blé et la cabane à sucre, deux images bien réelles, bien familières, mais qui ne signifient peut-être pas la même chose pour l'enfant de l'Ouest et celui d'ici», note M. Soulière.

C.A.



MM. Maurice Soulière et Jean-Claude Dupuis: vers une dynamique des «Social Studies»?



Petite halte d'un groupe d'étudiants des sciences de la Terre, qui prennent part au camp de terrain de la crête Saint-Dominique.

A l'assaut de la crête Saint-Dominique

Là-bas dans l'érablière et plus loin, dans la grande carrière, des grappes de points jaunes, blancs, bleus, rouges picorent... de la roche en se mouvant lentement. Du haut de son tracteur, un cultivateur en a vu se faufiler en sous-bois. Même qu'un bonhomme, pas plus tard qu'hier, en a signalé une forte concentration sur le chemin de Sainte-Rosalie.

Avec leurs casques protecteurs de couleur, leurs marteaux de géologues, leurs boussoles suspendues au cou, les étudiants de l'UQAM en sciences de la Terre ne passent pas inaperçus dans ce coin bucolique près de Saint-Hyacinthe. Pendant une douzaine de jours, du matin au soir, ils quadrillent par équipes de deux, à raison de 2½ km² chacune, l'aire géologique connue sous le nom de crête Saint-Dominique. «Elles fait partie du front des Apalaches, explique M. Gilbert Prichonnet, professeur-chercheur et co-directeur avec son collègue M. Jean-

Marc Charbonneau, du camp de terrain des sciences de la Terre.

«A cause des fractures ou failles (on dit aussi écaïlle Saint-dominique), les rochers ont exhaussé des profondeurs en plissant. Naturellement, depuis que ce relief existe, environ 430 millions d'années, il a été presque «pénéplanisé». Ces roches ordoviciennes ont été déformées dès l'origine des Apalaches.»

Avec une patience bénédictine, 39 étudiants des 2e et 3e années, dont 10 filles, encadrés par quatre assistants, font un levé pour dresser une carte géologique détaillée au 1/5000e, 5000 équivalant à 50 mètres d'échelle. A toutes fins utiles, les détails de stratigraphie et de structure sont déjà perceptible dans un espace de 15 à 20 mètres. Mesure des plans de couches et de l'inclinaison, étude de la composition des roches, collecte de fossiles, relevé des observations dans un carnet personnel, voilà autant d'opérations dont les résultats doivent faire l'objet d'un rapport individuel d'une quinzaine de pages, dont on dégagera une interprétation paléogéographique et tectonique en tenant compte du contexte régional.

«Ce recensement géologique d'une petite région, effectué dans un temps donné, constitue pour nos futurs géologues un exercice pratique servant de modèle à ce que demain, ils feront en plus grand», conclut un monsieur Prichonnet frissonnant sous le noroï malvenu, mais toujours animé d'un enthousiasme indestructible.

Claude Asselin

Bref

Deux étudiants de l'UQAM en sciences administratives, Josée Ouellet-Simard et Yves Roch ont mérité un prix pour leurs travaux respectifs établissant le diagnostic de problèmes réels dans des entreprises manufacturières et la formulation de solutions (par ex., meilleure gestion, contrôle plus serré des stocks, etc.). Ces activités s'inscrivent dans le cadre du Centre de Diagnostic PME, projet conjoint de la Chaire McDonald-Stewart (UQAM), de Polytechnique ainsi que du ministère de l'Industrie et du Commerce.

L'image de l'UQAM: à refaire?

«... L'UQAM a été fortement perturbée ces dernières années. Jusqu'à quel point des conflits répétés ont-ils pu polariser l'attention des jeunes et les influencer dans le choix qu'ils font d'une université à fréquenter? Les critères qui dirigent ces choix sont-ils de nature à jeter un peu de lumière et à orienter les améliorations qui s'imposent à l'intérieur d'une université?» Ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité que l'image de l'institution, telle que véhiculée par les médias d'information, laisse pour le moins à désirer. Tel est l'avis de Mme Denise Véronneau, professeur en sciences de l'éducation, qui a amorcé il y a quelque temps une recherche sur ce problème.

Le projet initial prévoyait de faire circuler un questionnaire auprès de 4000 finissants des divers cégeps du Québec. Il pourra difficilement être mené à terme sans subsides. Or, le Fonds institutionnel de recherche a déjà refusé de subventionner cette démarche, jugée extérieure à ses priorités, et davantage du domaine des relations publiques. Mme Véronneau a malgré tout effectué, à ses frais, une pré-expérimentation auprès de deux cégeps, Bois-de-Boulogne et Granby. Les résultats ont été publiés dans les cahiers pédagogiques du département des sciences de l'éducation. Celui-ci a défrayé l'impression du questionnaire qui se trouve maintenant validé, à quelques modifications près.

Cette initiative lui a permis de rejoindre 163 étudiants dont 98.2% ont décidé de poursuivre des études universitaires. L'enquête portait sur les raisons qui motivent les jeunes à poursuivre leurs études, l'énumération des universités québécoises par ordre de préférence, les motifs qui justifient leur premier choix, ceux qui expliquent leur dernier choix, les finalités attribuées à l'institution qu'ils s'approprient à fréquen-



Mme Denise Véronneau

ter, et enfin, le nom de cette institution.

Voici, à titre indicatif, quelques-unes des réponses obtenues: 50.3% des étudiants vont à l'Université pour obtenir un meilleur emploi; 49.1% ont retenu comme 1er choix l'Université de Montréal et 3.7% seulement, l'Université du Québec; ils y recherchent avant tout la qualité de l'enseignement (61%); 78% d'entre eux associent leur dernier choix aux problèmes internes de l'institution, aux grèves; 85.9% ont fait une demande d'inscription à l'U. de M. et 2.5% seulement à l'U.Q...

Denise Véronneau se dit convaincue que ces quelques indications reflètent l'opinion d'une bonne partie des finissants de cégeps. «Mais la question demeure trop importante pour que l'on puisse se satisfaire d'hypothèses. Le débat reste donc ouvert.» D'autant plus qu'elle juge injuste et malhonnête le parti pris négatif des médias d'information face à l'UQAM. Elle a travaillé dans d'autres universités: la formation que l'on dispense ici, notamment en formation des maîtres, est de qualité tout à fait comparable.

Mais comment «refaire» l'image de l'UQAM? «Elle se «refera» d'elle-même, croit-elle, le jour où l'on orientera nos priorités et nos préoccupations en fonction des besoins étudiants.» C.G.



CRESALA

Au séminaire international du CRESALA, tenu les 14 et 15 avril au pavillon Lafontaine sur le thème «Perspectives nouvelles dans la conservation des fruits et légumes frais», on notait la présence de plusieurs sommités françaises dans le domaine de la physiologie végétale. Entre autres, dans l'ordre, MM Pierre Marcellin et Daniel Côme, Marcel Gagnon, directeur du CRESALA, ainsi que Roger Ulrich.



En studio de Radio-Centre-ville: de gauche à droite, le responsable et coordonnateur des émissions, M. Claude Masse et à la table, les commentatrices Ghislaine Isabelle et Francine Richer-Rouyère.

Du module de musique à Radio Centre-Ville

Répondant à la proposition du responsable des émissions à Radio-Centre-ville, M. Claude Masse, des étudiants du module de musique de l'UQAM ont gagné un pari double: produire d'une part des émissions d'une heure chacune en les animant par une présentation simple, attrayante, concrète, accessible et d'autre part, puiser à cette fin dans le répertoire classique **contemporain**.

C'est ainsi que sur les ondes de cette station communautaire multilingue, qu'on désigne aussi par l'indicatif Radio 5 (cinq pour le français, l'espagnol, le portugais, le grec et l'anglais), 102,3-FM, Isabelle Brown a traité de rythme chez Ravel, Stravinsky et Prokofiev. Pour sa part, Francine Richer-Rouyère a offert une vision globale de différents styles d'interprétation de Debussy, en particulier par des groupes modernes (musique au synthétiseur par exemple). Ghislaine Isabelle a choisi de voir la personnalité d'Olivier Messiaen à travers ses oeuvres d'orgue, d'orchestre et de piano. Lucie Longpré a fait ressortir l'humour et la satire chez Erik Satie, alors que Denis Tho-

mas a devisé de musique pour cuivres avec le professeur Jean-Louis Gagnon, membre du Quintette de cuivres du Québec. Claude Laverdure s'est attaché à parler du poème symphonique au 20e siècle, notamment chez Strauss et Dukas. En récital, Jacqueline Martel, soprano, et Daniel Blanchet, guitariste, devraient bientôt expliquer tour à tour leurs compositions personnelles.

Cette première expérience ouvre la porte à d'autres blocs d'émissions à Radio-Centre-ville dans le cadre de la programmation d'automne, comme la diffusion en différé des concerts au module, et en direct des concerts d'orchestre; l'interprétation d'oeuvres d'étudiants ou de professeurs du module.

«Construire une émission, choisir soi-même le sujet, les oeuvres, préparer le texte et présenter les commentaires, n'est-ce pas créateur et stimulant? N'est-ce pas aussi excellent comme moyen d'intégrer le cours d'histoire sur la musique?» conclut Mlle Hélène Paul, musicologue et professeur au module.

C.A.



Trois étudiants du secteur des arts ont remporté, ex-aequo, un premier prix au concours d'affiches organisé par le module de design graphique sous le thème «Le 24 juin». L'affiche ici reproduite est l'oeuvre d'un étudiant de design graphique, Jasmin Simard. Les deux autres lauréats sont Hélène l'Heureux et Pierre Dussault.

Le Livre vert sur les loisirs

«Pour une politique de développement culturel»

Le Livre vert sur les loisirs a, cette année, occupé le temps de bien du monde: près de 600 mémoires auraient été déposés au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Le rassemblement des professeurs en animation et recherche culturelles était de la partie.

Leur document «Pour une politique de développement culturel» principalement rédigé par M. Serge Wagner, reprend en quelque sorte les lignes de force du mémoire déposé en avril 75 au Tribunal sur la souveraineté culturelle.

Le Livre vert passe au crible. Au total, le bilan est sévère: absence de réflexion globale sur le développement culturel et sur le phénomène du loisir dans la réalité sociale actuelle, conception institutionnalisée et élitiste du loisir, cloisonnement des diverses catégories: loisir physique et sportif, socio-culturel, touristique.

Quelques bons points en passant: démocratisation et volonté politique de participation. Mais au dire des professeurs du rassemblement, le souci démocratique semble être réduit à l'accessibilité aux ressources humaines et physiques sans mettre en cause le type d'activités déjà existants alors que les objectifs de participation cèdent le pas, dans le chapitre des structures à remodeler, aux réformes administratives.

«Notre option est pluraliste, précise M. Wagner. Nous sommes d'accord pour l'intervention de l'Etat, le développement des services municipaux de loisir mais surtout pour une politique cohérente qui remet aux groupes



M. Serge Wagner



M. Pierre Grenier

locaux, organismes communautaires, associations volontaires, la responsabilité de leurs activités.»

«Nous ne voulons pas que le loisir reste aux mains des capitalistes privés, renchérit M. Pierre Grenier, directeur du rassemblement. Pas plus que nous désirons que l'Etat s'en empare. Le rôle progressiste de l'Etat doit justement favoriser l'indépendance des citoyens. Nous optons d'autre part pour le loisir collectif plutôt qu'individualiste. Sur ce point, le Livre vert n'est pas très logique avec le projet collectif du Parti Québécois.»

Selon M. Wagner, le véritable

enjeu du Livre vert est le suivant: le ministère des Affaires culturelles demeurera-t-il le lieu sacré de la culture professionnelle alors que la culture populaire sera à nouveau évacuée dans un éventuel ministère des Loisirs?

Domage, remarquent nos deux interlocuteurs, que ce Livre vert précède la parution du Livre blanc sur le développement culturel actuellement en chantier. Et comme pour résumer le point de vue du rassemblement, M. Wagner ajoute: «Nous aurions, bien sûr, préféré un ministère du Développement culturel à un ministère du Loisir.»

D.N.

Le point de vue des SAE



M. Laurent Jannard

L'UQAM, par le biais des services aux étudiants, a également adressé au ministre Claude Charron un avis sur le Livre vert. Outre MM Laurent Jannard et Gilles Gagnon, respectivement directeur des SAE et responsable de l'animation socio-culturelle, trois autres personnes ont collaboré à la rédaction du texte: MM Pierre Gladu (directeur du service de l'éducation permanente), Raymond Lamarche (directeur du service des sports) et Robert Rigal (directeur du département de kinanthropologie).

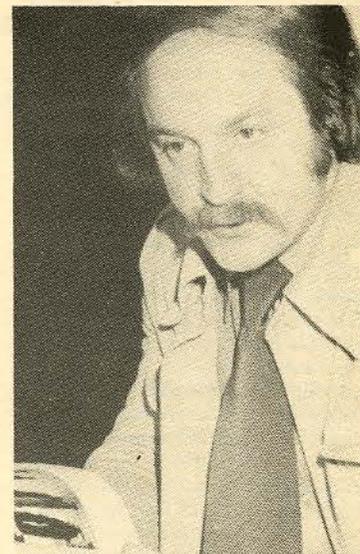
Lors de la tournée consultative du ministre en mars dernier, l'UQAM a pu se faire entendre. Le document présente d'abord deux commentaires globaux: l'inter-

vention gouvernementale vigoureuse et structurée est pertinente dans l'actuelle Tour de Babel qu'est le loisir au Québec; l'absence de philosophie de l'Etat en matière de loisir est chose fort regrettable.

L'UQAM adhère aux pôles majeurs de la politique et aux objectifs prioritaires de développement tel que définis par le Livre vert, au choix de la municipalité comme principal maître d'oeuvre de développement du loisir communautaire (pourvu que ce soit un lieu de concertation des citoyens et non seulement un centre d'organisation technocratique), au choix de l'école comme réservoir de ressources techniques et, au-delà, comme lieu privilégié de changement culturel.

La seconde partie du document met résolument l'Université sur la carte. Intitulé: «L'UQAM: un intervenant dans le domaine du loisir et des sports», ce volet du rapport fait état des réalisations du service dans le secteur de l'intervention et du développement communautaire, mentionne le désir de l'UQAM d'être un acteur de plus en plus significatif dans le processus de sensibilisation et d'initiation au loisir, souligne la nécessité de recevoir à cette fin une reconnaissance formelle des instances concernées ainsi que les soutiens nécessaires.

Comment cet avis a-t-il été accueilli par le Ministre? «D'une façon excellente, répond M. Laurent Jannard. Nos commentaires entrent parfaitement dans les



M. Gilles Gagnon

vues du ministre. Nos choix d'intervention, depuis quelques années, font que nous avons de larges coudees d'avance sur le plan des services à la collectivité, dans l'ensemble des institutions universitaires. Nous exerçons un certain leadership dans ce domaine et le ministre a déjà eu l'occasion d'en parler avec nous.»

En conclusion, l'UQAM prend soin de noter que «l'intervention de l'Etat doit dépasser la simple réforme administrative(...) et que les structures à elles seules ne comporteront jamais de solutions véritables à des problèmes fondamentaux.»

D.N.